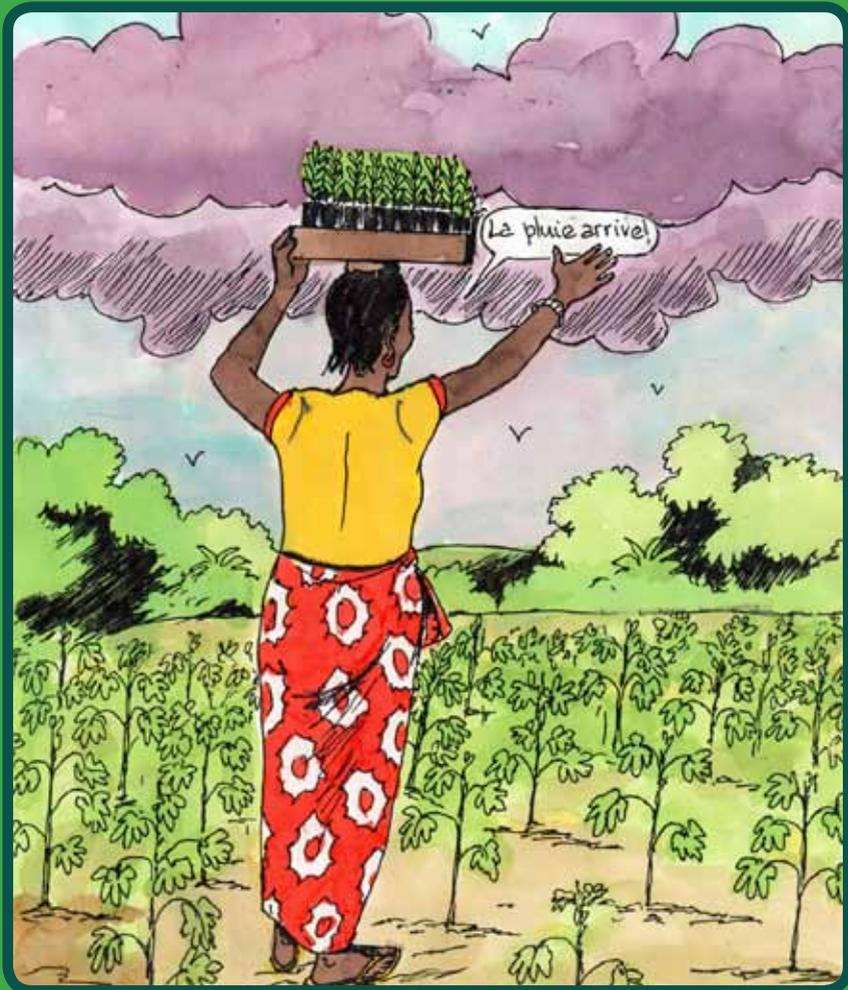




PROFEAAC

Pour une agriculture artisanale durable

GUIDE PRATIQUE DE RESTAURATION FORESTIÈRE EN AFRIQUE CENTRALE



Mai 2023

Après avoir produit des plants forestiers et fruitiers en pépinière, il est temps dorénavant de les mettre en terre.

La plantation doit se faire sur des terres appartenant aux planteurs ou sur lesquelles des accords ont été conclus avec l'ayant droit.

Les plants doivent être mis en terre lorsqu'ils ont atteint une hauteur d'environ 30 cm et en début de saison des pluies pour s'assurer d'un bon développement des racines avant la saison sèche.

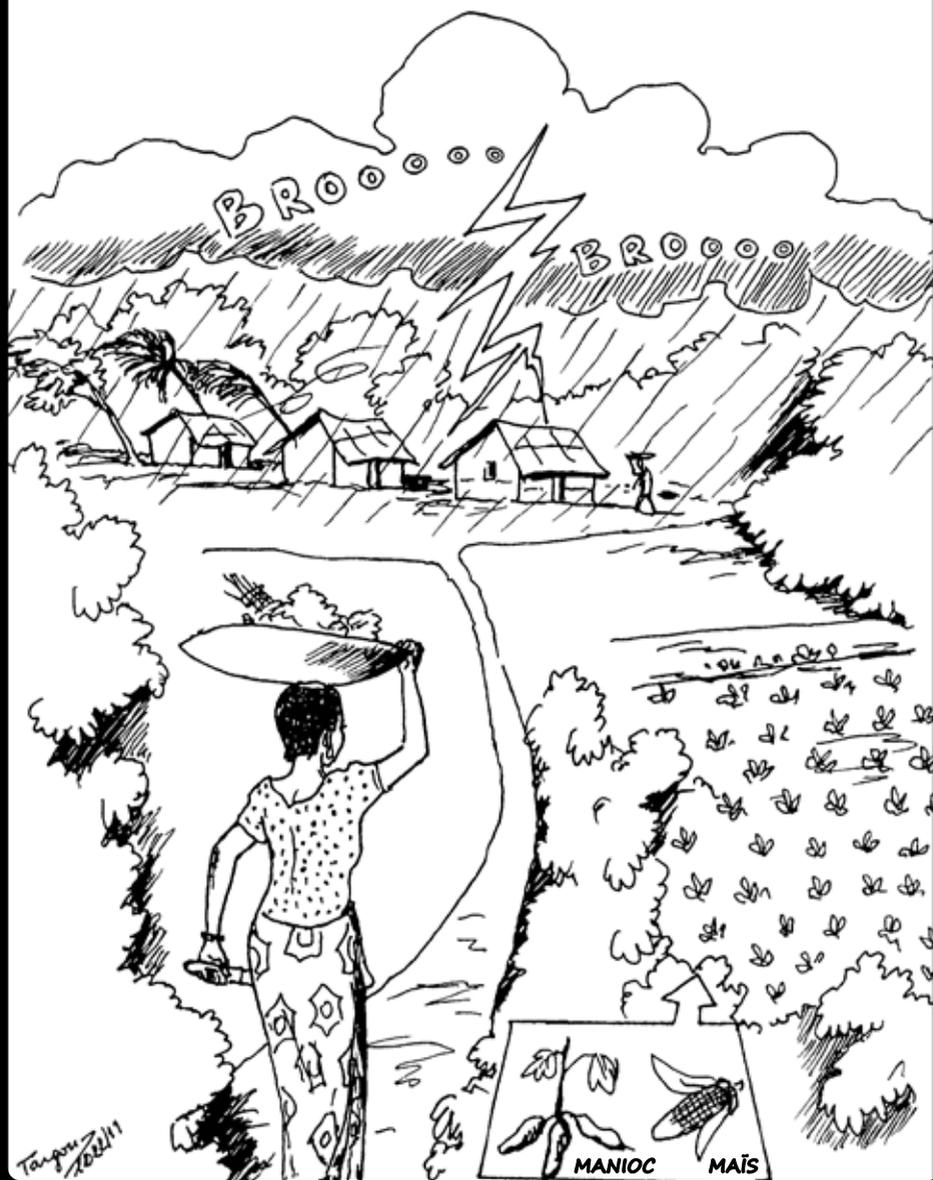
Après plantation, les plants doivent être entretenus par un sarclage régulier durant les trois premières années de croissance.

Au départ, l'introduction des plants dans un champ cultivé facilitera cette tâche car les plants bénéficieront de l'entretien des cultures vivrières.

Après récolte des cultures vivrières, il faudra protéger la plantation des feux afin que les plants puissent croître avant de constituer un boisement pérenne ou une jachère arborée qui sera exploitée avant remise en culture.

Ce boisement permettra de fournir différents ressources forestières (bois d'œuvre, bois de feu, chenilles, produits de pharmacopée, fruits, etc.) en fonction des choix initiaux du planteur.

**LA SAISON DES PLUIES EST LÀ,
IL EST TEMPS DE PLANTER LES ARBRES
QUE NOUS AVONS PRODUITS EN PÉPINIÈRE**



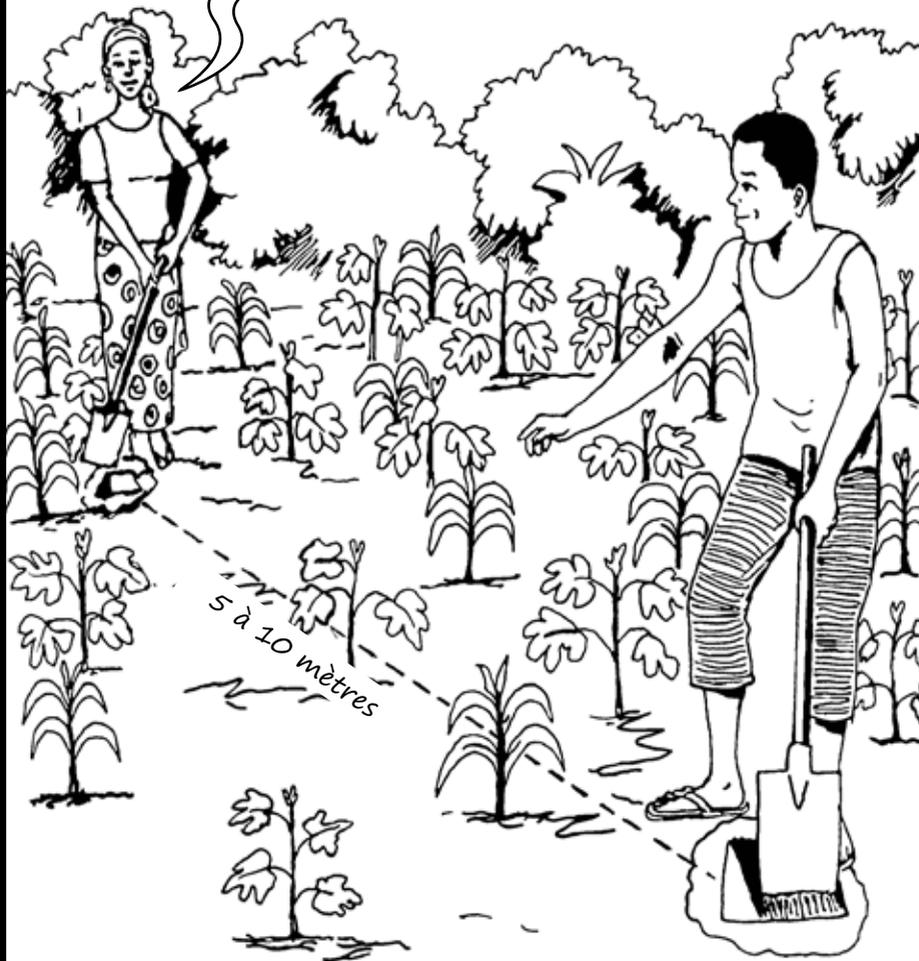
TROUAI SON 1

Je fais des trous de 30cm de longueur, de largeur et de profondeur



TROUAIISON 2 - ÉCARTEMENT

Il faut planter les arbres d'essences locales
(les arbres d'ici) tous les 3 à 5 mètres,
de 8 à 10 mètres pour les arbres fruitiers



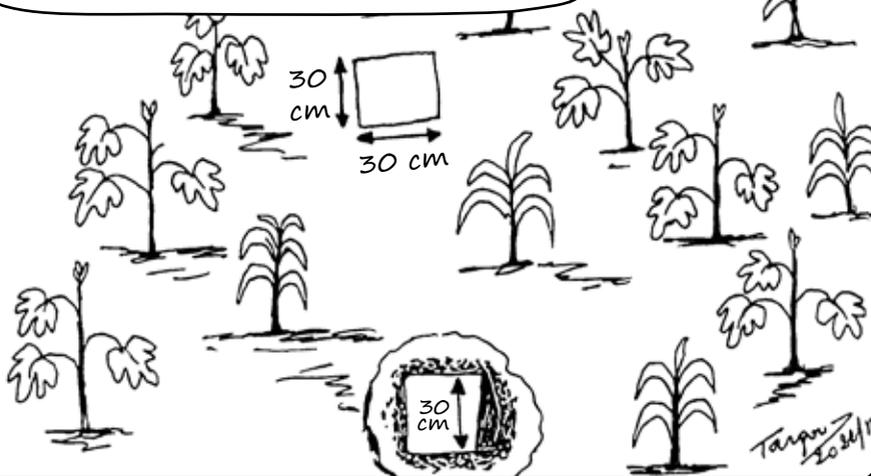
Tajou
Lallm

TROUAIISON 3 – EEMPLACEMENT

Je plante mes arbres dans le champ de manioc et maïs pour qu'ils bénéficient de l'entretien de mes cultures associées.



Les trous doivent avoir une longueur, largeur et profondeur de 30 cm au minimum pour favoriser un bon développement des racines.



PERCÉES DANS LA SAVANE OU DANS UNE FORÊT DÉGRADÉE

Quand je plante dans la
jachère, ou la forêt dégradée,
j'ouvre un layon avant

5 mètres

Il faut aussi respecter
l'écartement entre les
layons

Ecartement
5 mètres
entre les layons

Tanpa
2011/11

TRANSPORT ET DÉPÔTS DES SACHETS



PLANTATION 1 - MISE EN TERRE

Je plante les différents arbres produits en pépinière dans le même champ en respectant les écartements.

De cette manière, j'obtiens une jachère jardinée.



PLANTATION 2 COMMENT ENLEVER LE SACHET



Découper le bas du sachet avec une machette aiguisée

Remettre la terre de surface au fond du trou. Déposer le plant, retirer le sachet et remplir le trou avec le reste de la terre



Compacter la terre autour du plant pour que les racines soient en contact de la terre

Tangou 2012/11

LA SAISON DES PLUIES CONTINUE



Comme il pleut, les arbres poussent bien, enfoncent leurs racines profondément dans le sol et deviennent forts avant la saison sèche.



Je remplace les arbres morts par d'autres plants. La pluie permet aux arbres de bien pousser avant la saison sèche.

Tanguy 2011/14

SARCLAGE 1

Je sarcle mes plants d'arbres en même temps que les cultures de mon champ en faisant attention aux arbres plantés



SARCLAGE 2 - SÉLECTION DES REJETS DE SOUCHE ET DES SEMIS NATURELS

Sur les souches des espèces que je veux conserver dans mon champ, je laisse un rejet qui deviendra un arbre



PROTÉGER LES PLANTS AU VILLAGE

Quand je plante un arbre près de la maison, je le protège avec une clôture pour que les animaux ne le mangent pas



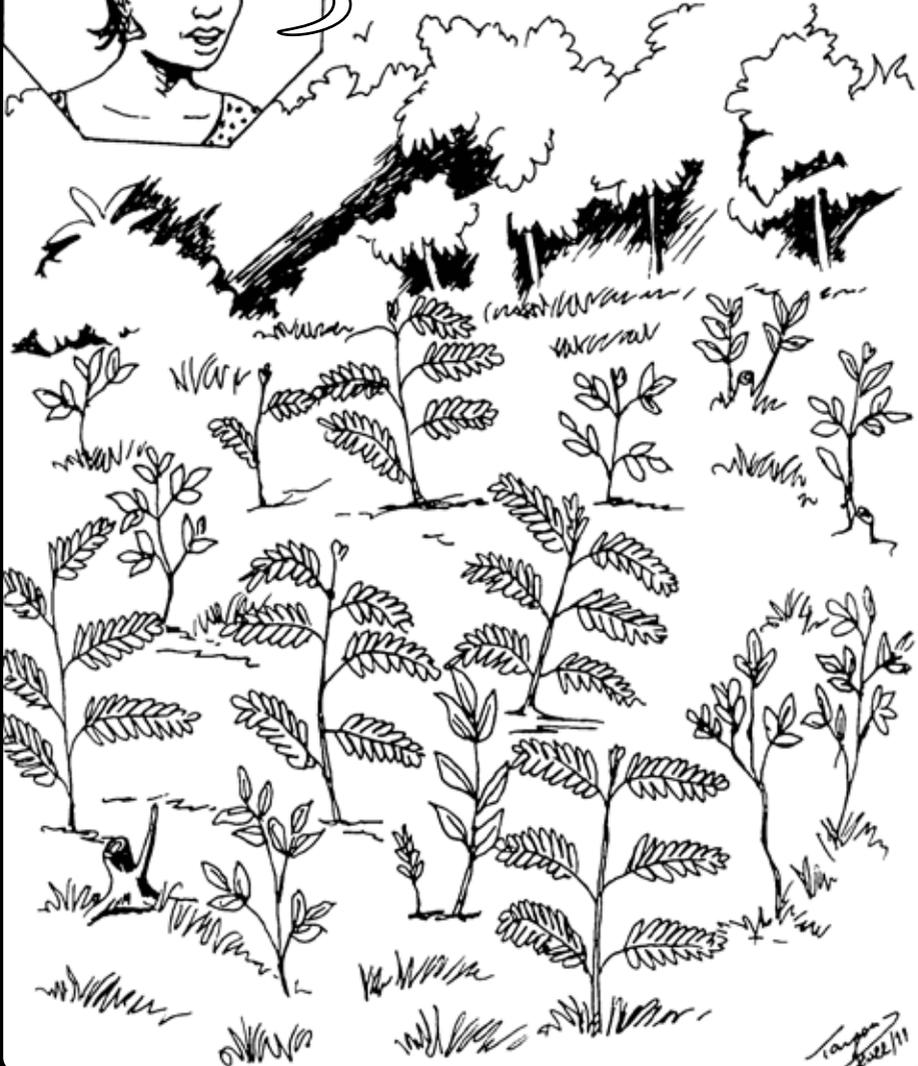
RÉCOLTE DU CHAMP DE MANIOC

Le maïs a été récolté, puis le manioc,
sans être gênés par les jeunes arbres
Ma récolte est bonne



LA JACHÈRE REVIENT

Quand j'ai récolté mon manioc,
je laisse les herbes.
Les arbres peuvent grandir



PROTÉGER MA PLANTATION DU FEU



Au début des périodes agricoles, je fais un pare-feu d'au moins deux mètres de large autour de ma plantation pour que le brûlis de mes voisins ne brûlent pas mes arbres

SÉLECTION DES REJETS DE SOUCHE ET DES SEMIS NATURELS

Pour les arbres à vocation
de bois d'œuvre, je coupe les
branches basses pour obtenir
un tronc bien droit



DES ARBRES UTILES SONT REVENUS SUR MA PARCELLE. JE PEUX DORÉNAVANT PRODUIRE DES SCIAGES ET VENDRE DES FRUITS

Maintenant
c'est moi qui plante
avec mon papa

J'étais petit
quand mes
parents ont
planté ces
arbres



Tangor Loh

**AVEC LE TEMPS, LA JACHÈRE JARDINÉE
APPORTE DE NOMBREUX AUTRES BÉNÉFICES AUX
CULTIVATEURS ET À LA COMMUNAUTÉ EN GÉNÉRAL**



Réalisation graphique:

Ntangu Targou



Bureau International de Production
de Matériels Didactiques

Tél. 081.16.20.558

E-mail: ntangu_targou@yahoo.fr

Kisantu, RDC

Le projet PROMouvoir et Formaliser l'Exploitation Artisanale du bois d'œuvre en Afrique Centrale (PROFEAAC) est conduit grâce au financement principal du Fond Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) et coordonné par le Centre pour la Recherche Forestière Internationale (CIFOR).

L'enjeu du projet est de répondre à l'augmentation continue des besoins et aux risques de gestion non durable des ressources forestières, en améliorant la durabilité de l'approvisionnement en sciages artisanaux en République Démocratique du Congo (RDC) et au Cameroun.

L'objectif général du projet est de réduire la dégradation des forêts du domaine rural en Afrique Centrale, en formalisant et en rationalisant l'exploitation artisanale du bois à partir d'expériences pilotes conduites en RDC et au Cameroun.

Ce guide pratique a été produit dans le cadre de la composante 2 « Elaboration de mesures locales de régénération et de reboisement des espèces ligneuses et d'agroforesterie » du projet, mise en œuvre par le Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD).

Auteurs : Emilien Dubiez (1,2,3) ; Philippe Guizol (1,3) ; Benjamin Bisimwa (4) ; Christian Fotso (4) ; Adrien Péroches (5) ; Régis Peltier (1,3) & Guillaume Lescuyer (1,3,4)

1) Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) ; UR Forêts et Sociétés, Campus de Baillarguet, 34398 Montpellier, France

2) Institut national de Recherche Forestière (IRF) ; Route de l'Auberge de Gascogne, Brazzaville, Congo

3) Université de Montpellier, CIRAD ; Montpellier, France

4) Center for International Forestry Research (CIFOR) ; Bogor Indonesia

5) Agrarian Systems Consulting ; 2 place Pierre Viala 34060 Montpellier Cedex 2 France

Illustrations : Ntangu Targou - Bupromad ; 5 Kalunga Cité Nkandu – Kisantu Inkisi – RDC
Graphisme : Adélaïde Larzillière SENSICOM – Lyon - France

Ce document a été réalisé grâce au financement principal du FFEM. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de ses auteurs et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position des bailleurs.

Mai 2023



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la licence CC-BY-NC-ND 4.0 qui autorise toute diffusion de l'œuvre originale (partager, copier, reproduire, distribuer, communiquer), sauf à des fins commerciales, par tous moyens et sous tous formats, tant que l'œuvre est diffusée sans modification et dans son intégralité.

